

LA RÈGLE DU "BUDGET LOISIRS"

À qui s'adresse cette méthode ?

À ceux qui sont à sec avant la fin du mois ou qui veulent mettre de l'argent de côté.

- Répartissez votre budget en 3 parties : **dépenses fixes**, **épargne** et **dépenses loisirs**.
- Divisez le montant "loisirs" en **4 semaines** : utilisez-le comme argent de poche hebdomadaire, à dépenser comme bon vous semble !
- Ne dépassez JAMAIS le montant de votre budget loisirs !



REVENUS



LOISIRS
SEM. 1



LOISIRS
SEM. 2



LOISIRS
SEM. 3



LOISIRS
SEM. 4

ÉPARGNE

